

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)
PROJET D'ACCES ET D'AMELIORATION DES SERVICES ELECTRIQUES
« EASE »

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

Numéro de l'Avis	: AMI n° 004/MINRHE/UCM/EASE/2024/SC
Numéro du marché	: ZR-UCM-397752-CS-INDV
Financement	: Banque mondiale N° 177ZR & CREDIT 6018-ZR
Services de consultant	: Recrutement d'un consultant individuel chargé d'assumer la fonction de Spécialiste de la Structuration de Financement de Projets au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC)
Date de publication	: 26 février 2024

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Accès et d'Amélioration des Services Electriques (EASE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de « **Consultant individuel chargé d'assumer la fonction de Spécialiste de la Structuration de Financement de Projets au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC)** ».

Sous l'autorité du Directeur général adjoint en charge de la Coordination administrative et financière, le Consultant Spécialiste de la Structuration du Financement de Projet est chargé d'élaborer une stratégie globale de mobilisation des ressources financières.

Cette stratégie comprend l'exploration et l'évaluation de toutes les formes potentielles de financement et d'approches de structuration financière, tant publiques que privées. L'objectif est de diversifier et d'optimiser les sources de financement du projet Inga, tout en préservant sa rentabilité économique et financière et en alignant ces efforts sur les intérêts de l'Etat.

Le spécialiste sera responsable de l'analyse approfondie des différentes options, y compris, mais sans s'y limiter, les modèles de prestation de partenariats public-privé entre le secteur public et le secteur privé, ainsi que les sources de financement telles que les financements concessionnels, les dons, la dette commerciale (prêts et obligations), ainsi que des prises de participation. Cette approche holistique vise à assurer une structure financière solide et adaptée aux défis uniques et à l'ampleur du projet Inga.

Il est attendu d'évaluer l'approche tarifaire et les stratégies de négociation proposées, en temps utile, par le Conseiller en Transaction en vue de la conclusion des différents contrats du Projet.

Dans ce cadre, il/elle supervisera les études relatives à la commercialisation de l'énergie et examinera les modalités techniques, financières et contractuelles adaptées à chaque contrat d'achat et de vente d'énergie envisagé, en s'assurant au préalable de la bancabilité de chacun des acquéreurs potentiels du Projet.

Il/elle veillera également à la définition de la typologie des acheteurs contribuant à la bancabilité du projet, y compris les acheteurs transfrontaliers orientés vers l'exportation (par exemple, RSA), les acheteurs axés sur l'industrie (par exemple, les miniers de l'ancienne province du Katanga et les opérateurs industriels à forte intensité énergétique) ainsi que les acheteurs nationaux (SNEL).

Il/elle travaillera en coordination avec les collègues et les consultants affectés au projet, à savoir les fiduciaires techniques, environnementaux et sociaux, juridiques et autres, afin d'aligner les modèles financiers sur la faisabilité technique.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur le site web suivant : www.ucmenergie-rdc.com.

L'Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité (UCM), pour le compte de l'ADPI-RDC, invite les Consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter lesdits Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Avoir un diplôme (Bac+5 minimum) ou MBA avec spécialisation Finance, Economie, Commerce ou Gestion, Gestion de Projet ;
- Avoir 10 à 15 ans d'expérience avérée dans le secteur financier, dans le financement de projets, en particulier les PPP et les PME ;
- Avoir 10 à 15 ans d'expérience avérée dans la gestion des fonds traditionnels des donateurs (privés et publics) ;
- Avoir 10 à 15 ans d'expérience dans la structuration et la négociation de garanties ou d'autres mécanismes de renforcement du crédit ;
- Avoir une expérience en analyse et gestion des risques ;
- Une expérience dans le domaine du financement climatique est un atout.
- Une expérience similaire en Afrique subsaharienne est un atout ;
- Avoir la maîtrise des exigences opérationnelles, techniques et procédurales des bailleurs de fonds
- financement de projets ;
- Avoir une connaissance des instruments financiers ;
- Avoir la maîtrise des outils informatiques (MS Word, Excel, Powerpoint, etc.) ;
- Avoir la maîtrise du français et de l'anglais.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae ainsi que les copies des diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur le paragraphe 1.9 des directives de la Banque mondiale en matière de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque

mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID, édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014, définissant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite au chapitre 5 des directives de la Banque mondiale en matière de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID, édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courrier électronique) avant le **mardi 19 mars 2024** et porter clairement la mention : « **AMI n° 004/MINRHE/UCM/EASE/2024/SC – Recrutement d'un consultant individuel chargé d'assumer la fonction de Spécialiste de la Structuration de Financement de Projets au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC)** ».

L'adresse est :

**Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources
Hydrauliques et Electricité (UCM)
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)
Concession Zimbali & Gombe River
2^{ème} étage du bâtiment à usage administratif
Commune de la Gombe
Kinshasa
République Démocratique du Congo
E-mail : procurement@ucmenergie-rdc.com**

**Etienne MUANZA KANYINGILA
Coordonnateur a.i**

Recrutement d'un Consultant Individuel pour agir en tant que spécialiste de la structuration de financement de projets au sein d'ADPI.

Cadre de référence

I. CONTEXTE

La République Démocratique du Congo (l'Etat ou la RDC), avec une superficie de 2.345.000 km² et une population d'environ 100 millions d'habitants, est dotée d'abondantes ressources hydroélectriques. Elle connaît actuellement un déficit énergétique sévère, avec seulement 20% de sa population ayant accès à l'électricité.

L'État souhaite réduire sensiblement ce déficit, notamment par le développement du site d'Inga. Les chutes d'Inga, sur le fleuve Congo, recèlent un potentiel hydroélectrique exploitable estimé à plus de 40 000 MW en puissance et représentent près de 40% du potentiel hydroélectrique total de la République Démocratique du Congo, estimé à près de 100 000 MW.

La configuration du site, avec la présence de deux vallées contiguës au lit majeur du fleuve, suggère que sa mise en valeur repose essentiellement sur deux schémas d'aménagement, soit le schéma Nkokolo et celui de la Bundi. Deux installations hydroélectriques existent actuellement sur le site d'Inga : une première installation d'une puissance de 351 MW, dénommée Inga 1, mise en service en 1972, et une seconde installation d'une puissance de 1.424 MW, dénommée Inga 2, mise en service en 1982. Le schéma Nkokolo comprend les centrales électriques existantes, Inga 1 et Inga 2 ; celui de la Bundi, comprendrait l'installation des centrales du projet Grand Inga.

La phase ultérieure du projet Grand Inga, Inga 3, a été ajustée en fonction de la demande intérieure croissante et a tenu compte des opportunités d'exportation vers d'autres pays africains ayant manifesté leur intérêt. Le projet, d'une puissance initiale de 4.800 MW, a été revue à la hausse à 11.050 MW afin de satisfaire les exigences énergétiques du pays et des pays demandeurs.

Le Gouvernement de la RDC a pris l'option de réaliser le projet en mode « Partenariat-Public-Privé ». Le processus de recrutement du partenaire privé s'est conclu en la signature d'un accord de collaboration avec un Consortium sino-espagnol.

Pour la gouvernance du projet, la RDC a mis en place l'agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga, ADPI-RDC en sigle qui assure la planification et la gestion des activités du projet.

Afin de permettre à ADPI-RDC d'acquérir une expertise dans la gouvernance du projet, le gouvernement propose d'utiliser le reliquat de la restructuration du projet EASE soutenu par la Banque mondiale pour financer le paiement des services d'un consultant individuel qui agira en tant que spécialiste de la structuration de financement du projet au sein d'ADPI-RDC.

L'UCM, l'agence d'exécution du projet EASE, est responsable de la mise en œuvre du processus de recrutement de ce consultant.

Les présents termes de référence décrivent la mission et les prestations attendues de ce Consultant Spécialiste de la structuration de financements de projets.

II. MISSION GENERALE DU POSTE

Sous l'autorité du Directeur général adjoint en charge de la Coordination administrative et financière, le Consultant Spécialiste de la Structuration du Financement de Projet est chargé d'élaborer une stratégie globale de mobilisation des ressources financières. Cette stratégie comprend l'exploration et l'évaluation de toutes les formes potentielles de financement et d'approches de structuration financière, tant publiques que privées. L'objectif est de diversifier et d'optimiser les sources de financement du projet Inga, tout en préservant sa rentabilité économique et financière et en alignant ces efforts sur les intérêts de l'Etat. Le spécialiste sera responsable de l'analyse approfondie des différentes options, y compris, mais sans s'y limiter, les modèles de prestation de partenariats public-privé entre le secteur public et le secteur privé, ainsi que les sources de financement telles que les financements concessionnels, les dons, la dette commerciale (prêts et obligations), ainsi que des prises de participation. Cette approche holistique vise à assurer une structure financière solide et adaptée aux défis uniques et à l'ampleur du projet Inga.

Il est attendu d'évaluer l'approche tarifaire et les stratégies de négociation proposées, en temps utile, par le Conseiller en Transaction en vue de la conclusion des différents contrats du Projet.

Dans ce cadre, il/elle supervisera les études relatives à la commercialisation de l'énergie et examinera les modalités techniques, financières et contractuelles adaptées à chaque contrat d'achat et de vente d'énergie envisagé, en s'assurant au préalable de la bancabilité de chacun des acquéreurs potentiels du Projet.

Il/elle veillera également à la définition de la typologie des acheteurs contribuant à la bancabilité du projet, y compris les acheteurs transfrontaliers orientés vers l'exportation (par exemple, RSA), les acheteurs axés sur l'**industrie** (par exemple, les miniers de l'**ancienne province du Katanga** et les opérateurs industriels à forte intensité énergétique) ainsi que les acheteurs nationaux (SNEL).

Il/elle travaillera en coordination avec les collègues et les consultants affectés au projet, à savoir les fiduciaires techniques, environnementaux et sociaux, juridiques et autres, afin d'aligner les modèles financiers sur la faisabilité technique.

III. RESPONSABILITES ET TACHES

Sous la supervision du Directeur général adjoint en charge de la Coordination administrative et financière et en étroite collaboration avec les collègues, le Conseiller Stratégique, les consultants affectés au Projet et tout autre prestataire de services pertinent, le « Spécialiste de la Structuration du Financement » :

1. Développer une stratégie globale de mobilisation des ressources financières pour le projet Inga

- Élaborer une stratégie de financement globale : créer un plan détaillé pour mobiliser des ressources financières, en tenant compte de l'ampleur et des défis du projet Inga.
- Explorer les modèles d'exécution : Étudiez toutes les formes possibles de **mise en œuvre de projets**, y compris les partenariats public, privé et public-privé.
- Évaluer les approches de structuration financière : évaluer diverses approches de structuration financière, en équilibrant les modèles public et privé et en tenant compte de la viabilité économique du projet.
- Optimiser les sources de financement : viser à diversifier et à optimiser les sources de financement du projet Inga, en assurant un équilibre entre les différents types de financement.
- Aligner la stratégie sur les intérêts de l'État : s'assurer que la stratégie de financement s'aligne sur les intérêts de l'État et contribue aux objectifs globaux du projet.
- Analyser les financements concessionnels et les subventions : effectuer une analyse approfondie des options de financement concessionnel et des subventions disponibles pour les projets énergétiques à grande échelle.
- Examiner les options de dette commerciale : évaluer la faisabilité et les modalités des dettes commerciales telles que les prêts et les obligations en tant que sources de financement potentielles.

- Évaluer les possibilités d'investissement en actions : explorer les possibilités d'investissement en actions, en tenant compte de leur incidence sur la structure financière du projet.
- Approche financière holistique : adopter une approche holistique pour assurer une structure financière solide et adaptée, en tenant compte des aspects uniques du projet Inga.
- Coordination avec les parties prenantes : travailler en étroite collaboration avec diverses parties prenantes, y compris les organismes gouvernementaux, les institutions financières et les investisseurs, afin d'harmoniser les intérêts et d'obtenir du financement.
- Surveiller les tendances des marchés financiers : se tenir au courant des tendances mondiales et régionales des marchés financiers qui pourraient avoir une incidence sur la stratégie de financement du projet.
- Évaluation et gestion des risques : évaluer les risques financiers associés aux différentes options de financement et élaborer des stratégies pour atténuer ces risques.
- Élaboration de la stratégie de rapport et de documentation : rendre compte régulièrement de l'état d'avancement de l'élaboration de la stratégie de financement, en documentant les décisions et les analyses à des fins de transparence et de communication avec les parties prenantes.

2. Assurer la planification et le suivi de la mobilisation des financements pour le Projet

- Examiner les aspects relatifs à la rentabilité économique et financière du Projet ;
- Évaluer les études relatives au marché de l'énergie et aux politiques tarifaires ainsi que les stratégies de négociation proposées pour la conclusion des contrats du Projet (contrat de concession, contrats d'achat d'électricité, etc.) ;
- En collaboration avec la Direction Financière, il participe activement aux travaux relatifs à la structuration financière et à la modélisation du Projet ainsi qu'aux échanges avec les candidats à la concession concernant leurs plans de financement ou tout autre échange relatif aux aspects institutionnels, économiques et financiers du Projet ;
- Élaborer les schémas et le plan de mobilisation des ressources financières de sources publiques, y compris les garanties requises, en harmonie avec le calendrier de développement du Projet ;
- Définir des indicateurs de performance et mettre en place un tableau de suivi périodique des activités liées à la mobilisation des financements du Projet ;
- Établir et évaluer des stratégies de cartographie et d'atténuation des risques pour divers types de risques, y compris les risques de marché, d'inflation et opérationnels.

3. Définir la typologie des acheteurs contribuant à la bancabilité du projet, à savoir : les acheteurs transfrontaliers/orientés **vers l'exportation** (par exemple, RSA), les acheteurs de l'industrie (industrie minière/à forte intensité énergétique) et nationaux (SNEL) et coordonner les activités relatives à ces trois acheteurs cibles sous sa responsabilité, notamment :

- Pour chaque AAE transfrontalier, axé sur les activités liées aux *relations avec le pays importateur*, en particulier la négociation
 - (i) un contrat d'achat et de vente d'électricité (CAE) préalable à l'achat et à la vente d'électricité, y compris la détermination des exigences en matière de garanties du projet afin d'améliorer le profil de risque connexe ;
 - (ii) la tarification applicable ;
 - (iii) les conditions d'évacuation de l'énergie d'Inga 3 vers ce pays en tenant compte des aspects techniques, environnementaux et stratégiques associés ;
- « Miniers et autres opérateurs économiques » visant à

- (i) la structuration de la demande énergétique de **l'industrie minière** dans l'ancienne province du Katanga ainsi que de l'industrie à forte intensité énergétique en vue d'une solution énergétique qui pourrait constituer un acheteur unique et approprié pour les différentes composantes de chacune de ces industries ;
 - (ii) la négociation d'un compromis d'achat et de vente (PPA) avec l'acheteur unique ainsi constitué ;
 - (iii) la structuration et la négociation d'un avant-contrat d'achat et de vente d'énergie avec tout autre opérateur économique demandeur de l'énergie d'Inga ;
- La « SNEL » relative aux activités liées à l'évacuation de l'énergie d'Inga 3 vers les réseaux ouest et sud de la SNEL,

Il s'agit notamment de la négociation des avant-contrats associés pour l'achat et la vente d'énergie et de la nature des garanties permettant de couvrir ses obligations contractuelles au titre de ces contrats.

4. Définir le budget du projet « Mobilisation de financements »

- Préparer les éléments nécessaires à la préparation du budget pour les activités du projet « Mobilisation des financements » ;
- Aider à la préparation du budget de fonctionnement de l'Agence et, au besoin, proposer les **modifications nécessaires lors de sa mise en œuvre.**

5. Organiser les relations avec les différentes parties prenantes du Projet « Mobilisation des Financements » (bailleurs de fonds, conseillers, consultants, autorités politiques et administratives, etc.), dans la limite de son champ de compétence :

- Recueillir les besoins des différentes parties prenantes du projet « Mobilisation des financements » ;
- Gérer les relations avec ces parties prenantes ;
- Veiller au respect du calendrier de mobilisation des ressources financières publiques et privées du Projet et proposer leur validation au Directeur Général et aux autorités compétentes.

IV. RÉSULTATS

Le résultat attendu est la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du projet Inga 3 dans les délais fixés par le Gouvernement, tout en veillant à ce que les conditions essentielles pour assurer la bancabilité du Projet soient remplies par chacun des acquéreurs identifiés, à la satisfaction des investisseurs et prêteurs privés du Projet.

V. NORMES DE RENDEMENT

Le Consultant spécialiste en structuration de **financement s'engage** à fournir ces services conformément aux normes professionnelles et éthiques les plus élevées en matière de compétence et d'intégrité. Il sera évalué sur une base semestrielle.

VI. DUREE DU CONTRAT ET PERSPECTIVES

Le contrat sera d'une durée de 12 mois, renouvelable sur la base des performances.

VII. LIVRABLES

Les livrables de la prestation sont les suivants :

- Rapports mensuels et trimestriels sur l'état d'avancement du projet de financement ;
- Notes de travail, aide-mémoires et rapports de mission pour la participation à des réunions, conférences et ateliers avec les parties prenantes du projet (bailleurs de fonds, conseillers, consultants, administration publique, RSA, Mines, SNEL, etc.)

VIII. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE REQUISES

Le/la candidat(e) aura les qualifications et l'expérience suivantes :

- Etudes supérieures : Diplôme (Bac+5 minimum) ou MBA avec spécialisation Finance, Economie, Commerce ou Gestion, Gestion de Projet ;
- 10 à 15 ans d'expérience avérée dans le secteur financier, dans le financement de projets, en particulier les PPP et les PME ;
- 10 à 15 ans d'expérience avérée dans la gestion des fonds traditionnels des donateurs (privés et publics) ;
- Expérience en analyse et gestion des risques ;
- Maîtrise des exigences opérationnelles, techniques et procédurales des bailleurs de fonds sur le financement des projets ;
- Connaissance des instruments financiers ;
- 10 à 15 ans d'expérience dans la structuration et la négociation de garanties ou d'autres mécanismes de renforcement du crédit ;
- Une expérience dans le domaine du financement climatique est un atout.
- Une expérience similaire en Afrique subsaharienne est un atout ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel, au sein d'une équipe multidisciplinaire, dans des situations complexes ;
- Logique, organisé, méthodique, dynamique et proactif ;
- Maîtrise du français et de l'anglais.

IX. LOGISTIQUE

ADPI-RDC mettra à la disposition du Consultant un bureau et un ordinateur, et prendra en charge les frais de communication professionnelle.

X. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- ✓ Lettre de motivation ;
- ✓ CV détaillé ;
- ✓ Références professionnelles.